

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 FEVRIER 2013**

Délibération
n° 2013.02. 18.B

**Fourniture de pièces
détachées et
prestations de
réparations pour les
véhicules légers et
utilitaires des
marques Citroën,
Chevrolet, Fiat et Opel
- 4 lots : Appel
d'offres ouvert**

LE QUATORZE FEVRIER DEUX MILLE TREIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 février 2013**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Michel BRONCY, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 FEVRIER 2013

**DELIBERATION
N° 2013.02. 18.B**

ENVIRONNEMENT / CONSTRUCTION ET
PATRIMOINE - MARCHÉS

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**FOURNITURE DE PIECES DETACHEES ET PRESTATIONS DE REPARATIONS POUR LES
VEHICULES LEGERS ET UTILITAIRES DES MARQUES CITROËN, CHEVROLET, FIAT ET
OPEL - 4 LOTS : APPEL D'OFFRES OUVERT**

Par délibérations n°140 et n°141, le bureau communautaire du 22 novembre 2012 a approuvé le lancement de deux consultations pour la fourniture de pièces détachées et prestations de réparations pour les véhicules légers et utilitaires des marques Citroën d'une part, et Chevrolet, Fiat et Opel d'autre part.

Cependant, afin de prendre en compte des modifications dans le dossier de consultation et de ne faire qu'une seule consultation, il convient d'annuler ces deux délibérations et d'en prendre une nouvelle dans les conditions ci-après.

La communauté d'agglomération du Grand Angoulême dispose donc d'un parc de véhicules légers et utilitaires de marques Citroën, Chevrolet, Fiat et Opel dont il convient d'assurer la maintenance.

La satisfaction de ce besoin nécessite la conclusion de marchés à bons de commande pour l'exécution de réparations et de prestations des véhicules de marques Citroën, Chevrolet, Fiat et Opel, sans montant minimum ni maximum, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, avec les estimations annuelles suivantes :

- lot n°1 « fourniture de pièces détachées et prestations de réparations pour les véhicules légers et utilitaires de marque Citroën » : 20 000 € HT
- lot n°2 « fourniture de pièces détachées et prestations de réparations pour les véhicules légers et utilitaires de marque Chevrolet » : 1 000 € HT
- lot n°3 « fourniture de pièces détachées et prestations de réparations pour les véhicules légers et utilitaires de marque Fiat » : 3 000 € HT
- lot n°4 « fourniture de pièces détachées et prestations de réparations pour les véhicules légers et utilitaires de marque Opel » : 1 500 € HT

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert lancé en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

Je vous propose :

D'ANNULER les délibérations n° 140 B et n° 141 B du 22 novembre 2012.

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

DE PRECISER que chaque marché sera conclu de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2013 et qu'il sera ensuite renouvelable annuellement trois fois par reconduction expresse.

D'IMPUTER la dépense au chapitre 011 du budget principal et des budgets annexes.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 19 février 2013	<u>Affiché le :</u> 19 février 2013